

PETIT DEJEUNER D'INFORMATION CEAf

La ZLEC : décryptage

Patrick Sevaistre



Président de la Commission Institutions Européennes du
CIAN (Conseil des investisseurs français en Afrique)

Membre du bureau de la Commission Afrique des
Conseillers du Commerce Extérieur de la France



Etat des lieux : La faiblesse des échanges intra-africains

L'Afrique : un acteur marginal dans le commerce mondial

- **2,4% des exportations mondiales**
- **3% des importations mondiales**

➤ **2,4 % des exportations mondiales***

+/- 75 % = minerais, combustibles, produits et agricoles pas ou peu transformés

+/- 17 % = destinées à d'autres marchés africains (Asie 60 %, Amérique du Nord 30 %, Europe 68 %)

- Aucun pays d'Afrique représenté au top 20 des PED exportateurs de biens
- Maroc et Egypte seuls représentants de l'Afrique au top 20 des PED exportateurs de services

➤ **3 % des importations mondiales**

+/- 75 % = produits manufacturés

- Au top 20 des PED importateurs de biens, seul pays d'Afrique : Egypte
- Au top 20 des pays importateurs de services, seul pays d'Afrique : Nigeria

L'émiettement des marchés africains reste un obstacle à l'investissement et à la croissance

*Source : Rapport de l'OMC sur le commerce mondial 2018 ; Unctad Handbooks of statistics 2018

**3 PAYS AFRICAINS DANS LE
CLASSEMENT DES PAYS AU
MONDE AU PLUS FORT
POTENTIEL DE COMMERCE**

Trade20 : la liste des économies au plus fort
potentiel de croissance



1. Côte d'Ivoire



2. Inde



3. Kenya

4. Chine
5. Irlande
6. Vietnam
7. Indonésie
8. Thaïlande
9. Oman

10. Émirats arabes unis
11. Hong Kong
12. Russie
13. Ghana
14. Sri Lanka
15. Bahreïn

16. Singapour
17. Suisse
18. Chili
19. Turquie
20. Philippines

Source : Standard Chartered

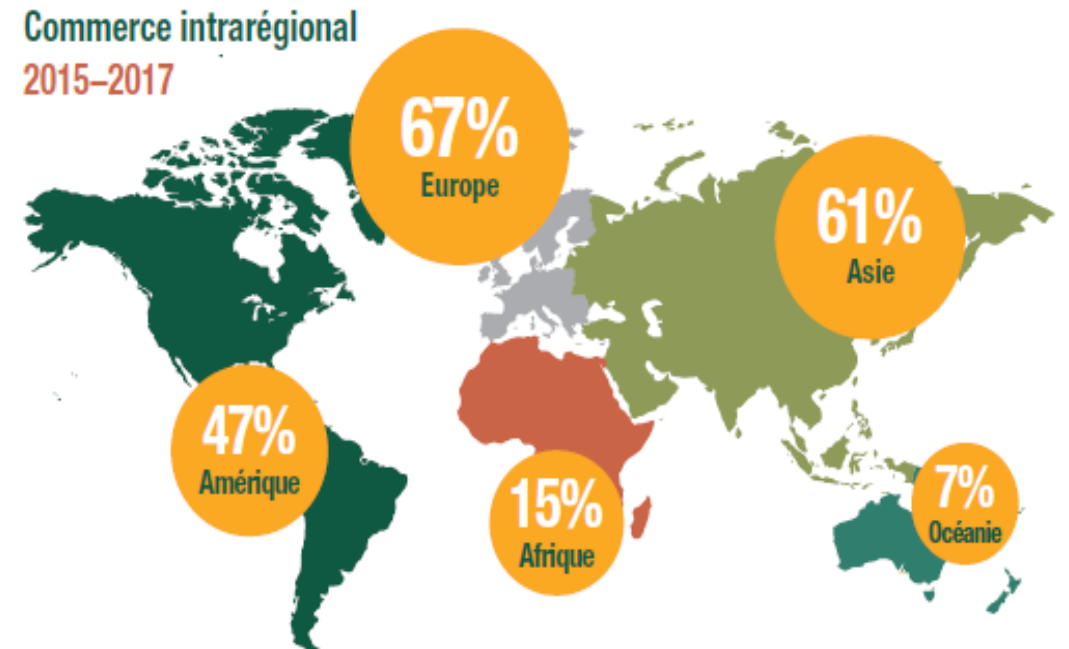
Trade20 Index de la Standard Chartered sur 66 pays dont 14 africains (sept. 2019)

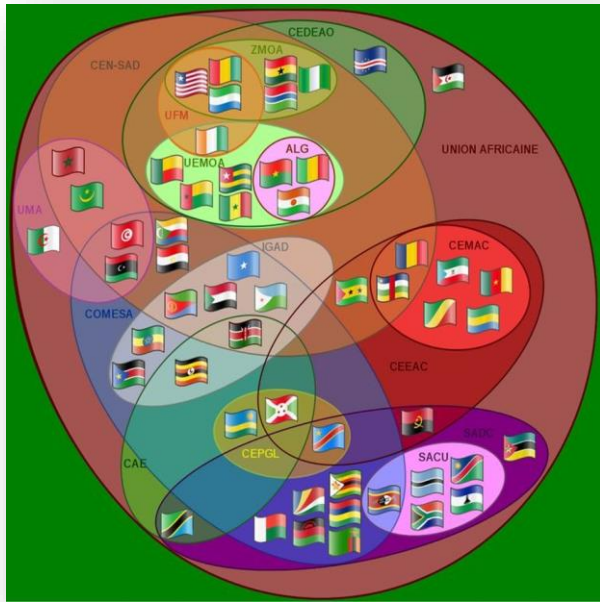
3 critères principaux : (1) le dynamisme économique (croissance du PIB et volume des exportations) (2) Qualité des infrastructures, pénétration du commerce électronique et climat des affaires et (3) la diversification des exportations

L'Afrique est le continent le plus fragmenté :

1/3 des 54 pays sont des pays enclavés sans accès à la mer, 3/4 ont moins de 30 millions ha, 1/2 ont un PIB inférieur à 10 Md \$

- et qui échange le moins avec lui-même...





Ces échanges intrarégionaux se répartissent entre **6 grands blocs régionaux** (6 Communautés Economiques Régionales-CER) + 8 blocs sous-régionaux :

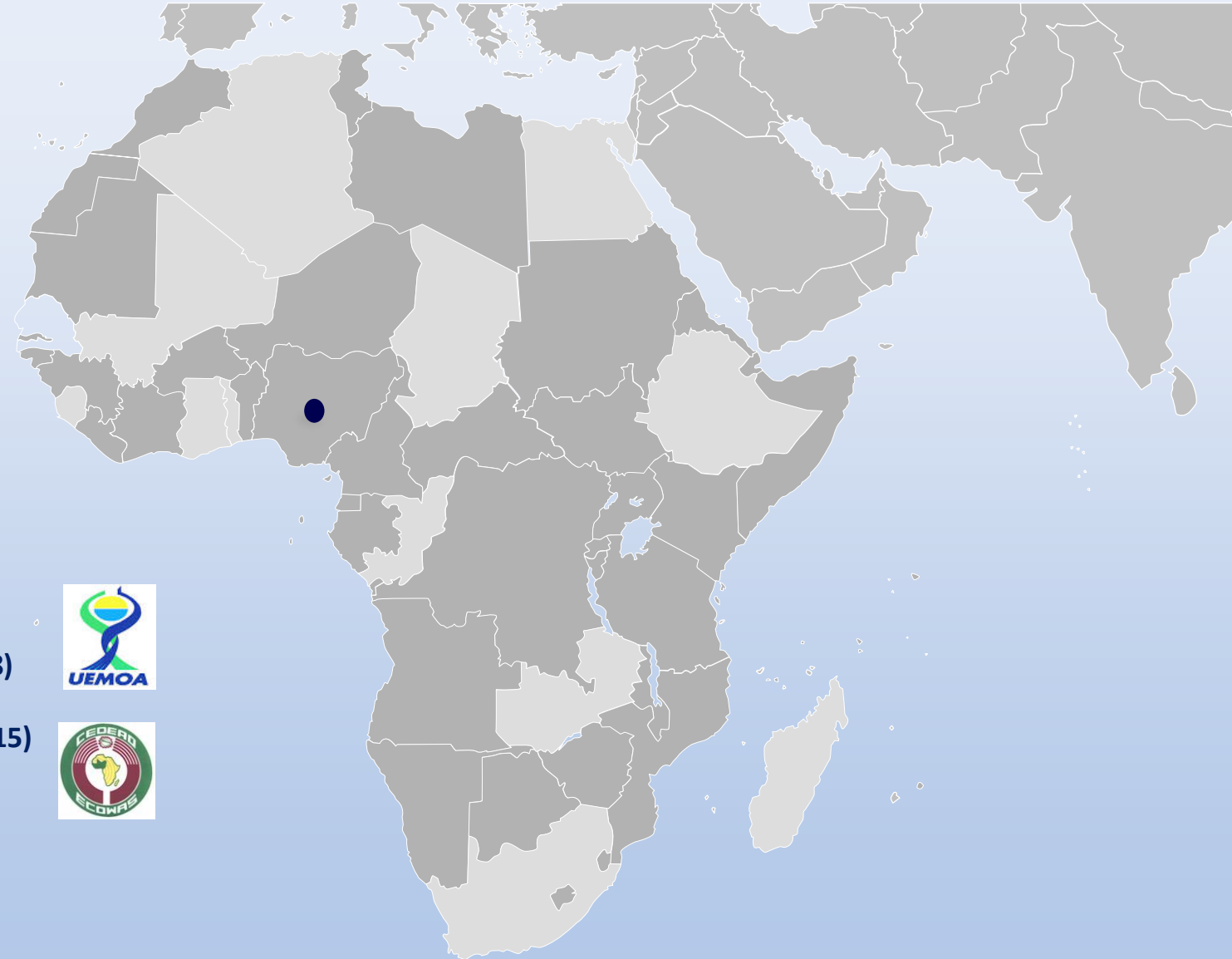
- **UMA** : Union du Maghreb Arabe (5 pays)
- **CEEAC** : Communauté Economique des Etats d'Afrique Centrale (10 pays)
- **COMESA** : Common Market for Eastern and Southern Africa (19 pays)
- **CEDEAO** : Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (15 pays)
- **EAC** : East African Community (5 pays)
- **SADC** : Southern African Development Community (15 pays)

Communautés Economiques Régionale : l'UMA (5 pays)



UMA (5)

Communautés Economiques Régionale : L'UEMOA et la CEDEAO



UEMOA (8)



CEDEAO (15)



Communautés Economiques Régionale : La CEMAC et la CEEAC



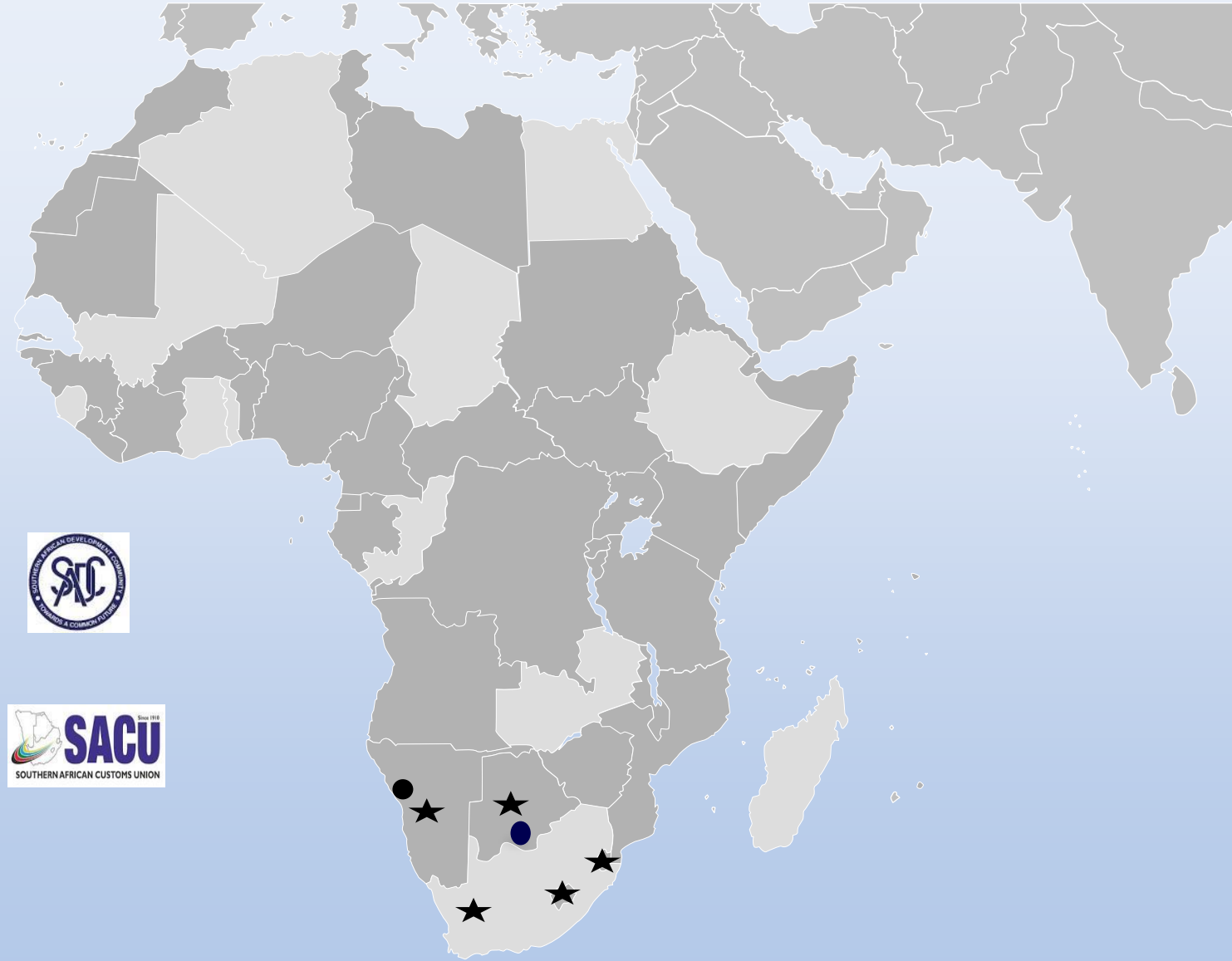
CEMAC (6)



CEEAC (10)



Communautés Economiques Régionale : La SADC et la SACU



SADC (15)



SACU (5)

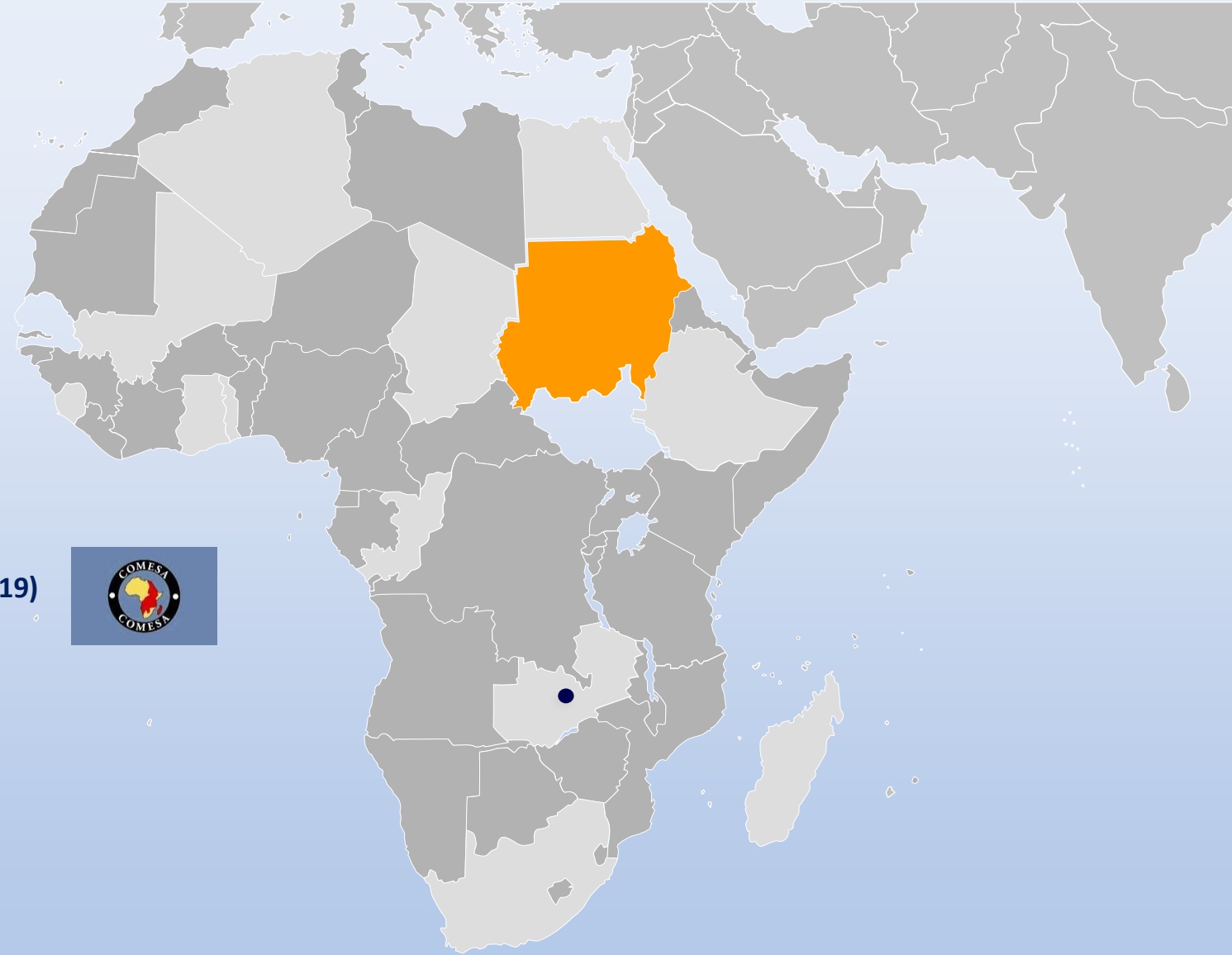


Communautés Economiques Régionale : L'ECA

EAC (5)



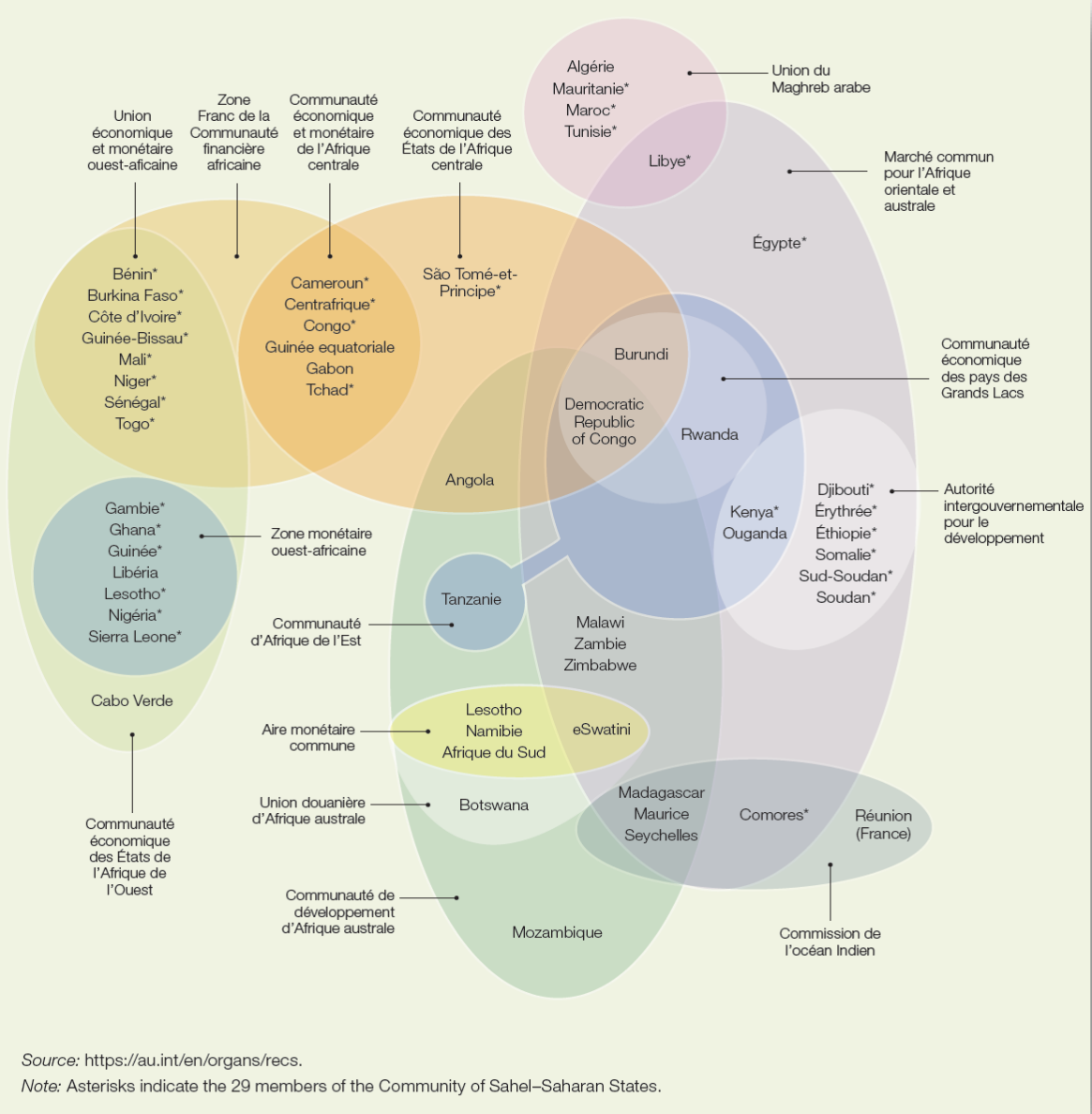
Communautés Economiques Régionale : le COMESA



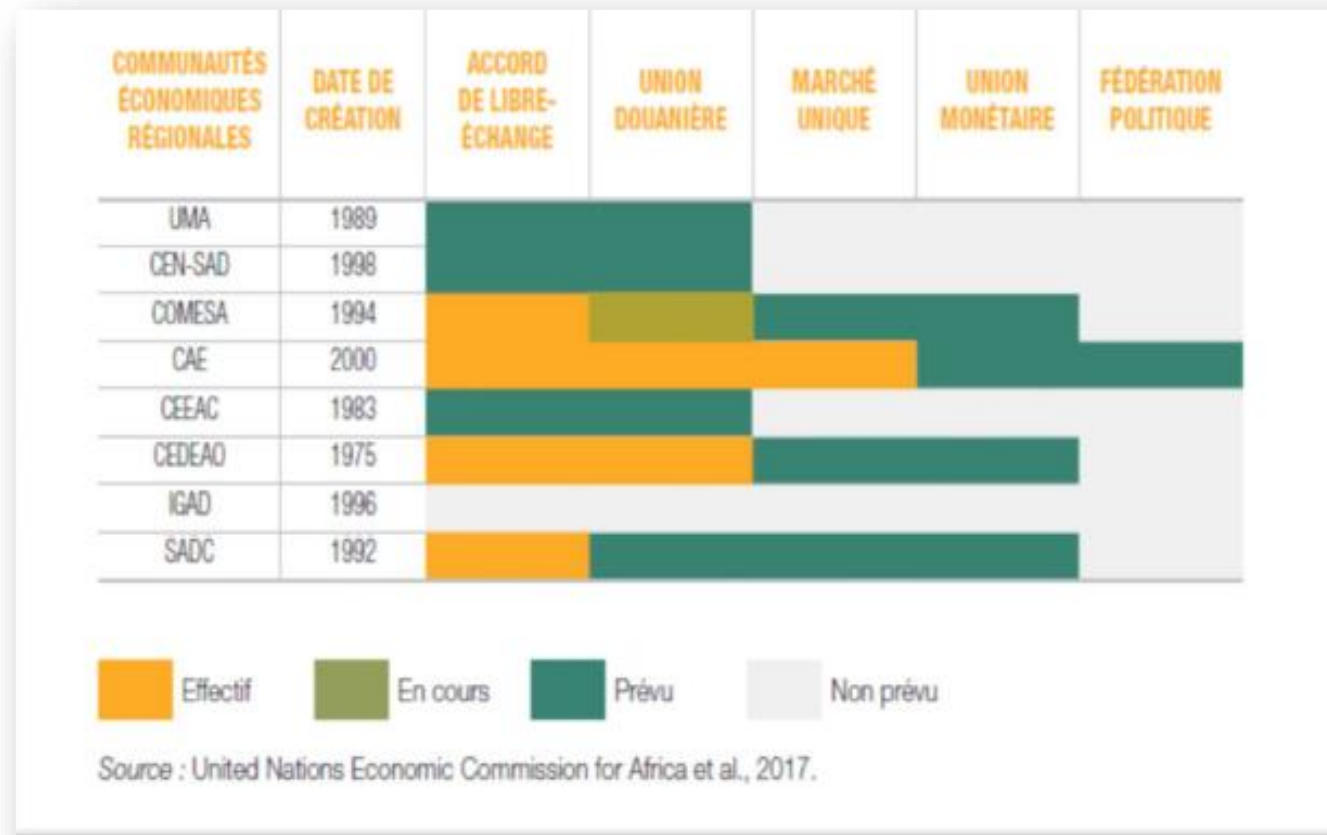
COMESA (19)



Le «*Bol de Spaghetti*» africain



Tous ces blocs (ou CER) sont chacun engagés dans un processus **d'intégration régionale** dont les progrès sont inégaux : certains sont déjà en zone de libre-échange, voire d'union douanière (COMESA, EAC, CEDEAO, SADC), alors que d'autres restent peu avancés (CEEAC, UMA...)



Dans chaque CER les échanges entre pays membres restent limités et la libre-circulation des personnes dans chaque bloc, bien que ratifiée par tous les pays, est rarement effective

Echanges intra-africains en %

	CEEAC	UMA	COMESA	CEDEAO	EAC	SADC
CEEAC	2,8					
UMA		3,3				
COMESA			7			
CEDEAO				10,7		
EAC					11,5	
SADC						21

Source CNUCED 2017

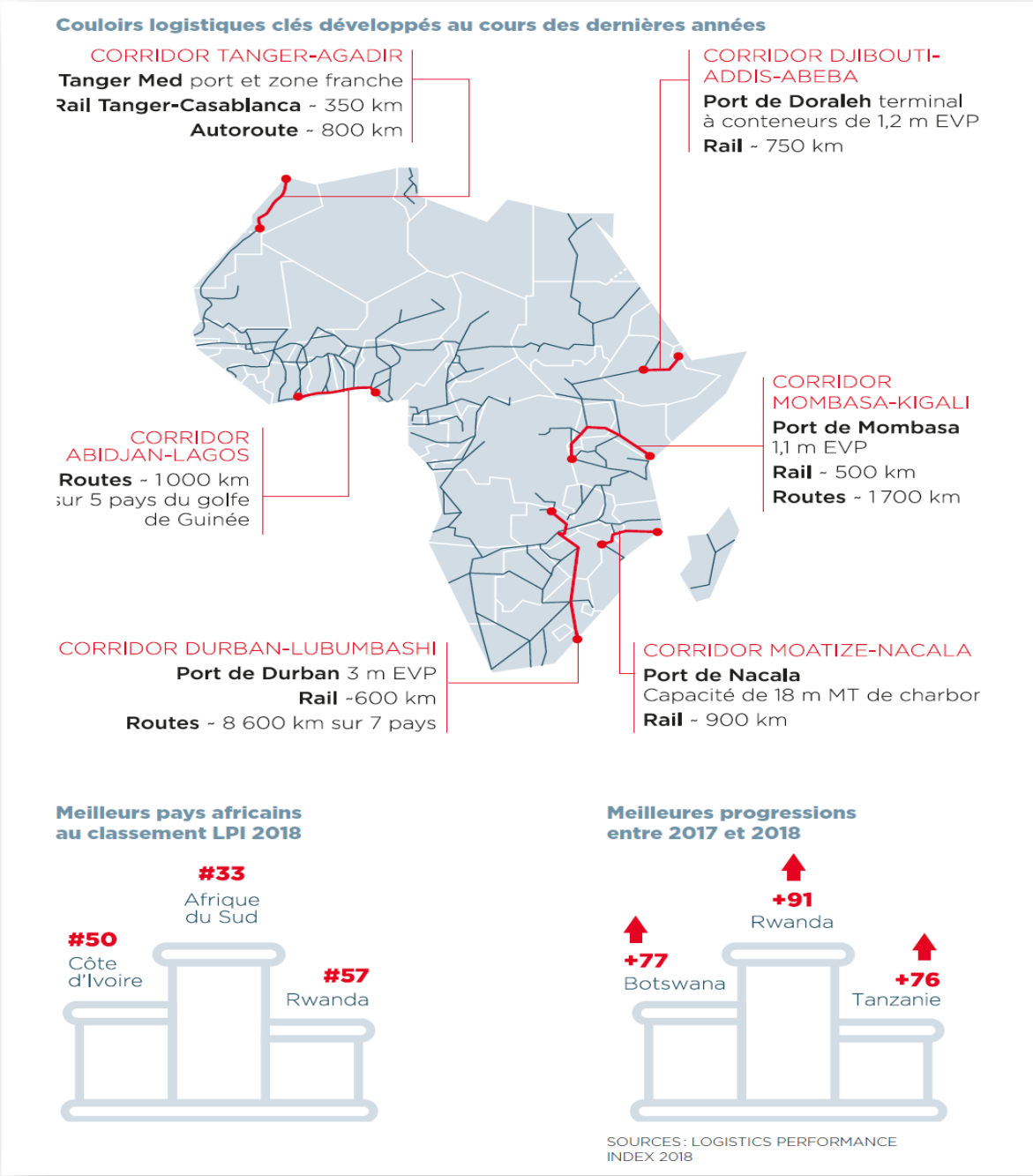
Ce faible niveau d'échange commerciaux au sein de ces CER s'explique par **des droits de douane encore élevés**, même dans celles en zone de libre-échange (entre 12 et 15% en moyenne), et des **coûts non tarifaires du commerce qui sont parmi les plus élevés au monde, ce pour notamment les raisons suivantes :**

- **de nombreux pays appartiennent à plusieurs blocs (spaghetti bowl) appliquant des régimes commerciaux différents** (notamment les règles d'origine), ce qui augmente le coût des transactions commerciales sur le continent et entrave les échanges entre communautés
- **la médiocrité des services facilitant les échanges**, comme la logistique et les infrastructures de transport, les procédures à la frontière, des règles d'origine complexes ou dissemblables ainsi que les obstacles sanitaires, phytosanitaires et techniques et des procédures douanières restrictives...

Logistics Performance Index (LPI)

Outil interactif de benchmarking sur 160 pays créé par la **Banque Mondiale** pour aider les pays à identifier les défis et les opportunités auxquels ils sont confrontés dans leurs performances en matière de logistique commerciale

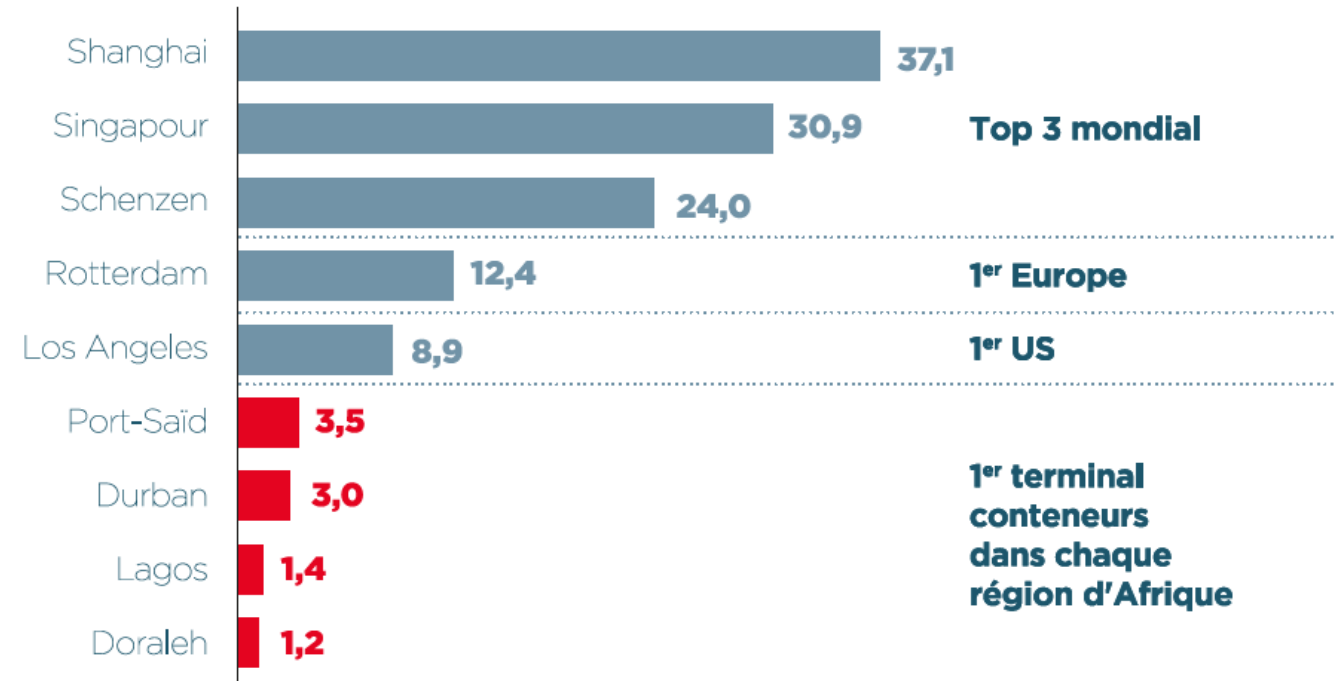
...



Si l'Afrique se dote peu à peu de hubs logistiques de classe mondiale, la majorité des ports reste de taille sous-critique ⇒ Seuls 2 ports africains se classent dans les 100 premiers ports à conteneurs du monde : **Port-Saïd et Durban**

Capacités de manutention des grands ports mondiaux et africains

Millions de conteneurs EVP, 2016



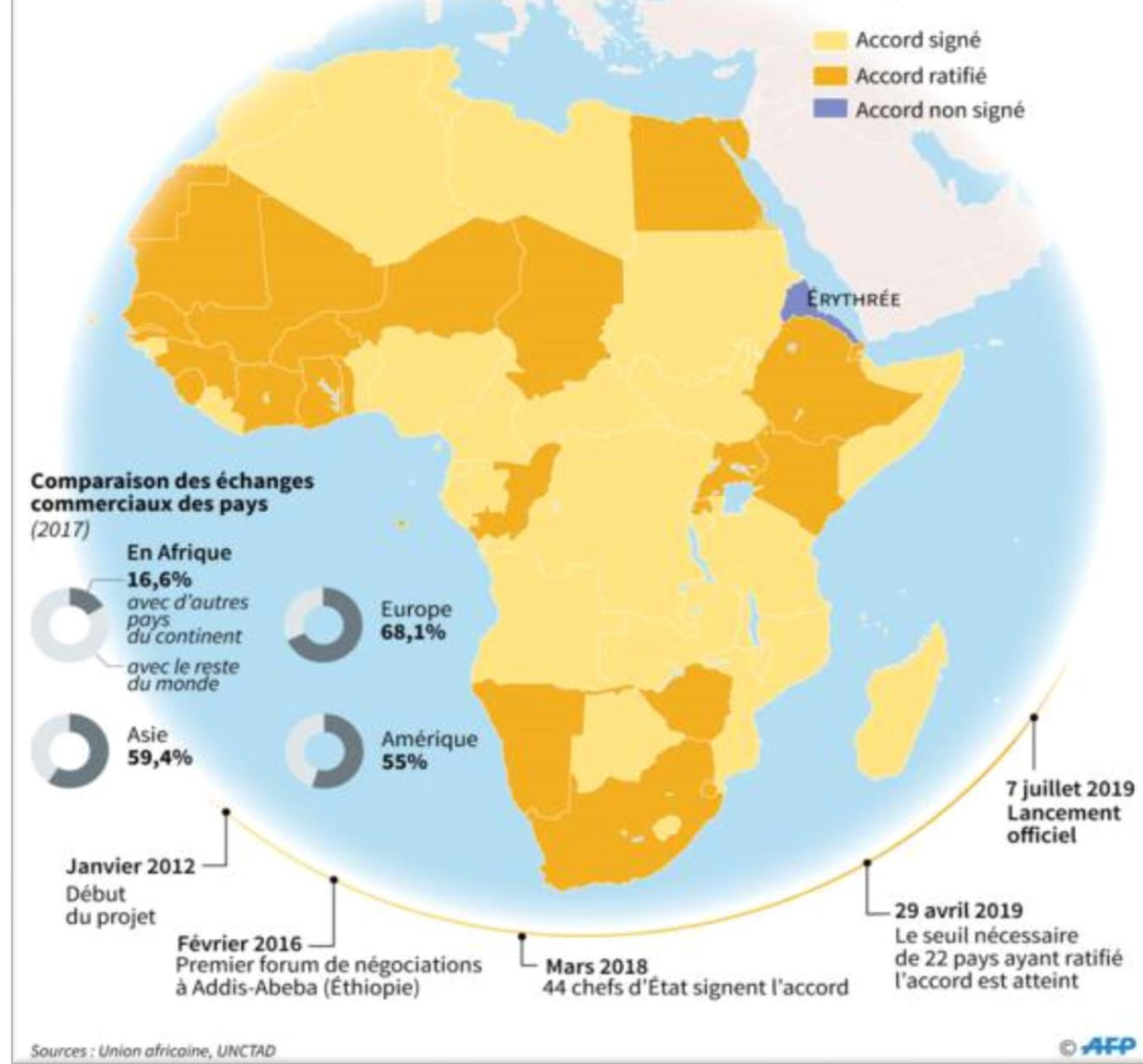
SOURCES : BANQUE MONDIALE, AFRICA'S PULSE 2017; SSATP; WORLD FREIGHT CALCULATOR; COMPTES ANNUELS DES SOCIÉTÉS; ARMSTRONG & ASSOCIATES; LLOYD'S 100 PORTS 2017

L'expérience des CER montre donc qu'il ne suffit pas de réduire les droits de douane pour accélérer l'intégration régionale ⇒ Il faut en même temps s'attaquer à d'autres obstacles majeurs comme la **logistique du commerce et l'infrastructure**, en particulier dans les pays enclavés et à faible revenu

Remédier à ces problèmes constitue à la fois un objectif et un défi pour la ZLEC : la part du commerce intra-africain pourrait ainsi atteindre plus de 20 %, si des progrès sont faits simultanément dans **l'abaissement des droits de douane** et la **facilitation du commerce**

La Zone de Libre Echange Economique Continentale (ZLEC)

La Zone de libre-échange continentale (Zlec)



Objectifs ZLEC :

- Lever barrières tarifaires à **90 % sur une période de 5 à 10 ans** ⇨ 10% des produits (produits sensibles) resteront protégés
- Porter à **23 %** le commerce intra-africain d'ici 2023



Enjeux de la ZLEC



- **Stimuler le commerce intrarégional** et faciliter la création **de chaînes d'approvisionnement régionales**, qui ont été des moteurs importants de la transformation économique dans d'autres régions
- **Un meilleur accès à un marché combiné de 55 pays, 1,2 milliard de personnes avec un PIB cumulé de 2 500 milliards \$** (3,8 milliards d'euros)
- A terme, un nouveau marché unique devant **encourager la venue d'investisseurs étrangers** alors que l'Afrique capte aujourd'hui 10 fois moins d'investissements directs étrangers que l'Asie

La ZLEC = 5 grands défis à relever

L'expérience des CER montre qu'il ne suffit pas de réduire les droits de douane pour accélérer l'intégration régionale ⇒ **La ZLEC seule n'aura aucun effet si elle n'est pas accompagnée de mesures visant prioritairement :**

- Une synchronisation des blocs régionaux existants
- Une réduction importante des coûts commerciaux non tarifaires auxquels sont confrontées les entreprises africaines importatrices et exportatrices
- Une définition commune des règles d'origine
- Une diversification des économies du continent et la protection des industries naissantes
- La prise en compte des accords commerciaux externes déjà en vigueur (APE, AGOA...)

① Synchroniser les blocs existants

- La ZLEC se fonde sur une démarche de construction par blocs. Elle vise à capitaliser les acquis existants en matière de libéralisation et d'intégration régionales et à les consolider afin, à terme, d'arriver à un niveau égal sinon supérieur à l'échelle du continent
- Un espoir qui s'inscrit dans le LT et qui passe nécessairement par la consolidation puis par la synchronisation des socles régionaux existants
 - Mettre un terme **au spaghetti Bowl...**



② Eliminer les barrières non tarifaires qui nuisent à l'efficacité des mesures tarifaires

Transport et stockage transfrontaliers inadéquats, taxes commerciales informelles, longues procédures douanières... ⇒ empêchent les entreprises d'importer les intrants dont elles ont besoin pour être compétitives

Améliorer la logistique du commerce et remédier au déficit d'infrastructure (développement de corridors) pourrait être jusqu'à **4 fois plus efficace** qu'une baisse des droits de douane

- Plus facile et moins coûteux pour la production de boissons gazeuses au Kenya, d'acheter ses fruits de la passion en Chine, de les transporter jusqu'au Kenya, que d'acheter directement ses fruits à l'Ouganda voisin
- Le transport de marchandises entre Douala et N'Djamena coûte 6 fois plus cher qu'entre Shanghai et Douala, et demande 3 fois plus de temps



③ Une définition commune des règles d'origine



- **A partir de quand un produit sera-t-il en effet considéré comme «*made in Africa*» et donc exonéré de taxes ?** Quelle part de valeur ajoutée locale ? Une voiture d'un constructeur européen assemblée au Maroc pourra-t-elle y prétendre ? Une bière camerounaise faite à partir de houblon allemand ?
 - **Qu'est-ce qui est véritablement *made in Africa* ?** Souci d'un Nigeria qui ne veut pas avoir autour de lui des pays qui importent de Chine, du Brésil ou d'Europe des produits qu'ils réexporteraient ensuite chez eux sans droits de douane puisque dans la ZLEC
 - **Souci également du côté des plus petits pays avec d'importantes différences de compétitivité** ⇒ risque de dumping de la part de pays plus avancés ⇒ L'Afrique du Sud peut vendre à ses voisins des produits transformés à des tarifs battants toute concurrence. Dans ces conditions, comment les pays moins avancés pourront-ils développer leur industrie ?
- **Cela pose la question de la protection des industries naissantes**

④ Une diversification des économies et la protection des industries naissantes

- Pour bénéficier du libre-échange les pays africains ont en besoin de protéger leur industrie naissante, **mais sans considérer ce protectionnisme comme un état permanent, mais comme une condition favorisant le libre-échange**. C'est ce qu'ont fait les pays asiatiques avec des mesures de protection intelligentes et temporaires dans leurs industries ayant des importations importantes et une forte demande locale
- Tous les pays qui se sont industrialisés partant d'un niveau de pays en voie de développement **se sont tous fortement protégés**. Ce n'est que lorsque leurs industries ont atteint un niveau de compétitivité suffisant que ces gouvernements ont relâché leurs mesures protectionnistes graduellement, d'abord au niveau régional, puis au niveau mondial pour être en mesure de tirer parti du libre-échange

⑤ La prise en compte des accords commerciaux extérieurs déjà en vigueur : APE, AGOA...

- Beaucoup de pays africains ont déjà des accords commerciaux avec des pays en dehors de l'Afrique : les **APE** avec l'UE, l'**AGOIA** avec les États-Unis, l'Afrique du Sud, le Maroc et la Tunisie qui ont déjà un accord de libre-échange avec l'UE...
- **Concernant les APE**, certains pays (Côte d'Ivoire, Ghana, Cameroun...) ont déjà conclu des APE intérimaires bilatéraux (en attendant des APE régionaux) qui libéralisent leurs importations de produits UE à hauteur de **75%** des lignes tarifaires (contre **90%** prévu par la ZLEC)
- Les productions fabriquées dans ces pays à partir d'intrants importées d'Europe sans droits de douane dans le cadre avantageux des APE pourront-elles ensuite être vendues dans les autres pays africains en étant exemptées de douanes ?

- Dans le cas de la **CEDEAO** qui est en union douanière avec un tarif extérieur commun, le risque est réel de dislocation de ce bloc régional entre ceux qui ont conclu un APE (Ghana et Côte d'Ivoire) et ceux qui ont refusé de le faire (Nigeria) et qui vont mettre en place des tarifs contre les produits UE qui transitent vers les premiers...
- Même scénario en Afrique Centrale avec le Cameroun qui est le seul à avoir signé un APE ou en Afrique de l'Est avec la Tanzanie qui, à l'inverse, a refusé de ratifier l'APE régional
- **Négociation prévue prochainement entre l'UA et l'UE sur la concurrence entre les APE et la ZLEC**

Conclusion

- La machine est en marche, elle ne peut pas s'arrêter (seulement 1,5 an entre l'accord de Kigali et sa mise en œuvre !)
- Rêve panafricain de zone de libre-échange : le processus ne peut-être que positif, même si sa mise en œuvre effective va demander beaucoup de temps
- S'attaquer aux obstacles non tarifaires pour tirer parti de la baisse des droits de douane



➤ **Quelles conclusions les entreprises françaises doivent-elles en tirer ?**

- Une solution à l'étroitesse de beaucoup de marchés africains et qui fait que beaucoup d'industries de transformation ne s'installent pas en Afrique
- Une formidable opportunité pour le continent de sortir de l'économie de rente en développant des chaînes de valeur régionale sur la base de règles d'origine souples, simples, prévisibles et aussi favorables que possible aux entreprises
- Un champ nouveau de partenariat entre entreprises française et opérateurs privés africains pour d'accélérer le développement et la diversification de leurs entreprises afin de tirer parti ensemble du libre-échange

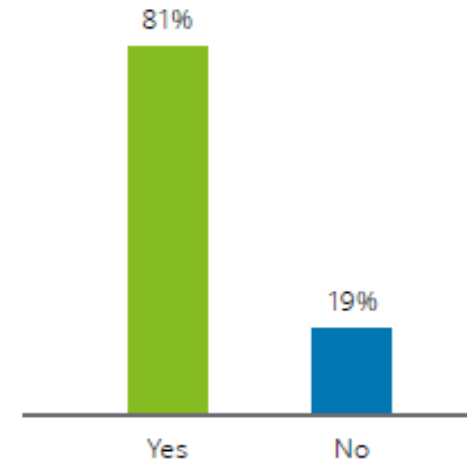


The AFRICA CEO FORUM and Deloitte survey to better understand the African private sector

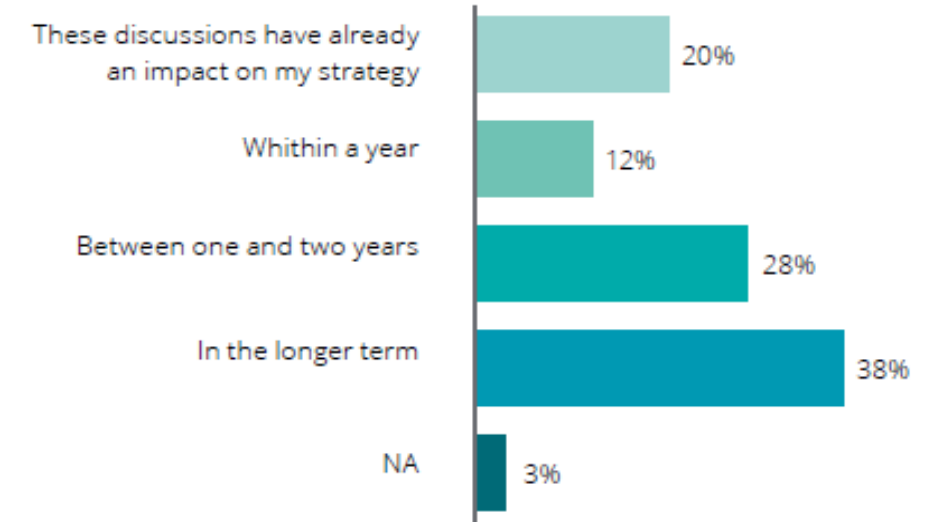
More than 120 company directors from all over the continent took part

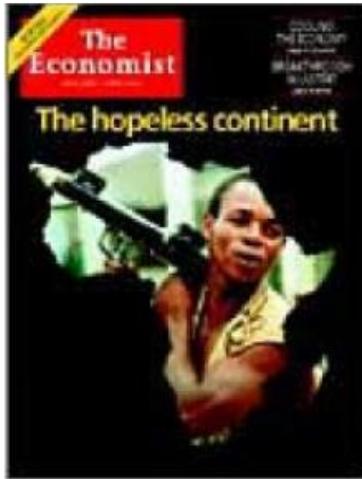
According to the findings of the Africa CEOs Survey 2019, confidence in the creation of the Continental Free Trade Area (AfCFTA) is high among business leaders: 81% of the CEOs surveyed view it positively, although decision-makers would like more clarity on the subject

The decisions around the creation of an African single market will have a positive impact on business strategy...



... Already in the short run





2000



2010



2013



2016



2019: Towards One African Market



C I A N

Conseil français des investisseurs en Afrique



En savoir plus :

Tel: +33 (0)1 45 62 55 76

Email: contact@cian.asso.fr

Site: cian-afrique.org

Patrick SEVAISTRE

Tel: +33 (0)1 45 62 55 76

Mob: +33 (0)6 11 57 12 43

Email: sevaistre.patrick@wanadoo.fr

Site: cian.asso.fr